


FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	« CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE » Inhibiteur du germe de la pomme de terre N° D'ENREGISTREMENT 27971 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES	
Autres moyens d'identification	Aucune.	
Usage recommandé	Inhibiteur du germe de la pomme de terre	
Restrictions d'utilisation	Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabricant		
Nom de la société	Ag-Services Inc.	
Adresse	P.O.Box 1121 Mitchell, ON N0K 1N0 Canada	
Téléphone	(519) 229-6669	
Courriel	Pas disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	(519) 229-6669	
Fournisseur	Voir ci-dessus	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Cancérogénicité	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
Dangers environnementaux	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		
Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Conseil de prudence		
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.	
Intervention	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.	
Stockage	Garder sous clef.	
Élimination	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.	
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).	

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprennent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

Exempt - Produit Enregistré - (LPA 27971).

Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus d'informations.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
CHLORPROPHAME		101-21-3	35

Remarques sur la composition Ne s'applique pas aux produits LPA. Se reporter à l'étiquette du produit pour la teneur en ingrédients actifs.

4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Les symptômes peuvent inclure des maux d'estomac, de nausées ou de vomissements. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Symptômes de patient de festin. Une surexposition au chlorprophame peut provoquer la méthémoglobinémie. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. Tenir hors de la portée des enfants. Ne jamais donner quoi que ça soit par la bouche à une personne inconsciente. Transporter la victime dans un lieu non contaminé, qui ne présente pas de danger. Cherchez une attention médicale immédiatement si l'irritation, toxicité, etc. persiste ou est grave. Apporter le contenant, l'étiquette ou le non du produit et le numéro d'homologation lors de votre visite chez le médecin. AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Brouillard.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Chlore gazeux. Phosgène. Oxydes de carbone.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	NE PAS APPLIQUER DANS LES CHAMPS. NE PAS APPLIQUER AUX PLANTS DE POMME DE TERRE. Ne pas contaminer les pommes de terre de semence. Entreposer les pommes de terre traitées loin des pommes de terre de semence. Le contenant doit être fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Une exposition prolongée à l'air pourrait provoquer de la moisissure, ce qui peut nuire aux propriétés émulsifiantes du produit. Ne pas entreposer dans des températures au-dessous du niveau de gel. Un entreposage prolongé pourrait susciter la formation de cristaux. Des ingrédients de chauffage et une agitation rétabliront le matériel à des conditions utilisables, mais il ne faut pas chauffer au-dessus de 120°C. Ce produit inhibe la germination et la croissance des plantes. Entreposer loin des plants de pomme de terre, des fertilisants, des graines, des plantes et des pesticides. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter une inhalation prolongée de la vapeur ou de la brume de vaporisation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas entreposer dans des températures au-dessous du niveau de gel. Un entreposage prolongé pourrait susciter la formation de cristaux. Ce produit inhibe la germination et la croissance des plantes. Entreposer loin des plants de pomme de terre, des fertilisants, des graines, des plantes et des pesticides.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Directives au sujet de l'exposition	Ce produit ne comporte aucune limite d'exposition établie.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Un bouclier doit être construit autour de la table de pulvérisation / tapis roulant pour empêcher le brouillard de pulvérisation de dériver.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants résistants aux produits chimiques.
Autre	Pour le mélange et le chargement, porter une combinaison de coton et des gants résistantes aux produits chimiques et des gants.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Dangers thermiques	Pas disponible.
Considérations d'hygiène générale	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Caractéristique
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	7.8
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 93.3 °C (> 199.9 °F)
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	1 @ 24°C
Solubilité	
Solubilité (eau)	Émulsifiable
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Oxydants. Substances caustiques. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Chlore gazeux. Phosgène. Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Peau	Peut causer une irritation.
Yeux	Peut causer une irritation.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les symptômes peuvent inclure des maux d'estomac, de nausées ou de vomissements. Le contact direct avec la peau peut causer une irritation.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
CHLORPROPHAME (CAS 101-21-3)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, HSDB
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Lapin	5000 mg/kg, RTECS
	Rat	1200 mg/kg, RTECS
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas disponible.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas disponible.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas disponible.	
Sensibilisation cutanée	Pas disponible.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.	
Cancérogénicité	Voir ci-dessous.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
CHLORPROPHAME (CAS 101-21-3)	Volume 12, Supplement 7 - 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Toxicité pour la reproduction	Pas disponible.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Pas disponible.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Danger par aspiration	Pas disponible.	
Effets chroniques	Une surexposition au chlorprophame peut provoquer la méthémoglobinémie.	
Autres informations	Pas disponible.	

12. Données écologiques

Écotoxicité	Les composants de ce produit ont été identifiés comme pouvant avoir des effets négatifs sur l'environnement.
Persistance et dégradation	Pas disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Pas disponible.
Mobilité dans le sol	Pas disponible.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements
Code des déchets dangereux	Non réglementé.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible.
Emballages contaminés	Pas disponible.

14. Informations relatives au transport

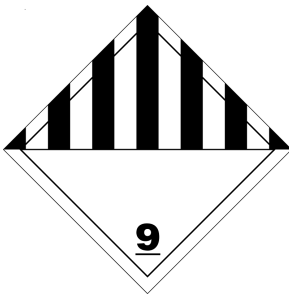
Généralités Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3082
Appellation réglementaire adéquate	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Nom technique	Chlorprophame
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Exempt - Produit Enregistré - (LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES: NO D'HOMOLOGATION 27971).

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprennent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire.

ATTENTION

POISON

IRRITANT DE PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.

PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LE PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter la peau. Ne pas contaminer les pommes de terre de semence. Entreposer les pommes de terre traitées loin des pommes de terre de semence. Éviter une inhalation prolongée de la vapeur ou de la brume de vaporisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur la concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Web de CropLife Canada au www.croplife.ca

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Classification SIMDUT

Exempt - Produit enregistré - (LPA 27971)

Inventaires

Pays ou région

Canada

Nom de l'inventaire

Liste intérieure des substances (LIS)

En stock (Oui/Non)*

Non

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

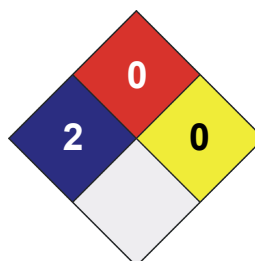
Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Date de publication

23-Mars-2020

Date de la révision

23-Mars-2020

Version n°

01

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021